

demandait-on à une femme qui avait encore, malgré ses soixante ans, des prétentions à la jeunesse et à la beauté.—" Oh! de bien peu, de presque rien, dit-elle, deux ou trois mois tout au plus."

L'EXPLICATION.—Un particulier qui était au parterre de l'opéra, en ayant un autre devant lui dont les cheveux longs et la turbulence l'incommodaient fort, le pria plusieurs fois de faire moins de mouvements; mais, ne pouvant rien gagner, il prit à poignée les cheveux qui étaient une perruque, et les jeta au milieu du parterre. Le robin s'étant retourné avec précipitation, lui dit d'un air menaçant: Il y a six mois, vous n'auriez pas fait pareille chose.—Eh! pourquoi cela?—C'est reprit-il d'un ton radouci, qu'alors je ne portais pas perruque.

* * Il y avait à Constance un gentilhomme gascon, nommé Bonac, qui se levait tous les jours fort tard. Comme ses camarades le raillaient sur sa paresse: J'ai, dit-il, tous les matins un plaidoyer à entendre entre la paresse et la diligence. Celle-ci m'exhorte à me lever pour m'occuper à quelque chose d'utile: l'autre lui soutient qu'il fait bon dans un lit bien chaud, et que le repos vaut mieux que le travail. Pendant qu'elles disputent ainsi, je les écoute jusqu'à ce qu'elles soient d'accord; et c'est ce qui fait que je suis si longtemps au lit.

* * Apprenez-moi, disait un Gascon, où demeure, dans cette rue, M. Cheval.—Monsieur, lui dit un marchand, il n'y a point d'hommes de ce nom dans cette rue; mais vous êtes devant la porte de M. Poulain.—Eh! c'est cela; mais depuis dix ans que jé né l'ai vu, il a bien eu lé temps dé changer dé nom; jé lé vois, il fait encore lé jeune.

ANNONCE.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR RÉPARER LES CHAPEAUX.—Le soussigné informe le public qu'il repare les Chapeaux de Castor, de Satin et de Feutre d'après un nouveau procédé dont il est le seul dépositaire à Québec. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à la plus grande satisfaction des personnes dont il espère l'encouragement.

Québec, 18 mai 1852.

LS. A. PROULX,
5, rue Couillard, Haute-Ville.

CONDITIONS.

Ce journal paraît, autant que possible, tous les JEUDIS. Il est rédigé (comme la plupart des journaux actuels) par un nombre inconnu de collaborateurs qui ne se nomment jamais. PRIX: QUATRE SOUS par numéro. Pour favoriser les personnes de la campagne qui ne peuvent acheter sur les lieux, on l'expédie par la poste à ceux qui en font la demande, à raison de SEPT CENTS ET DEMI par année, payables six mois d'avance.

Toute communication non accompagnée du nom de l'auteur sera regardée comme non-venue, et il n'en sera pas accusé réception. Toute réclamation devra être adressée par écrit à l'imprimeur-propriétaire, F. H. PROULX, 4, rue Artillerie, Faubourg St. Jean, (Quartier Montcalm).

Le *Fantasque* sera mis en vente les jours de publication chez les libraires suivants:

M. L. ROCHETTE, rue et faubourg St. Jean.

M. J. T. BROUSSEAU, rue Buade, Haute-Ville (vis-à-vis le Presbytère).

M. F. FOURNIER, rue St. Joseph, près l'Eglise St. Roch.

M. M. ROCHON & CHERRIER, No. 15, rue Ste. Thérèse, Agents pour la Cité et le District de Québec.